



Compte rendu visioconférence DGFIP du 22 mars 2021

Propos introductifs du DG :

Le directeur Général précise que, suite aux annonces du Premier Ministre, des visioconférences avec les directeurs des départements concernés par le nouveau confinement, ont eu lieu.

La logique est celle de l'ouverture des services publics comme lors du dernier confinement de novembre. Il faut redoubler de vigilance en matière de distanciation, gels, masques, etc. les cas covid augmentent à la DGFIP. Il faut plus d'exigence pour plus de télétravail, même si les chiffres ne sont pas mauvais, ce n'est toujours pas suffisant sur le volume. La DG va regarder service par service, faire des comparaisons, etc. pour corriger les différences.

Campagne IR, dans les territoires aux restrictions renforcées : logique du « plus possible » d'accueil à distance et accueil sur RDV quand cela est nécessaire, il faut absolument éviter les files d'attente. La communication sur la campagne a été commandée avec un mode où l'adaptation du message est possible. Le message : « Les impôts on peut les faire à distance ! » sera passé.

Restauration collective : le nouveau protocole est en cours d'adaptation mais non finalisé.

Un forfait télétravail (compensation des frais) est un sujet pertinent que le DG appuie, il est en cours d'arbitrage au niveau du secrétariat général.

La DG va porter la demande de la mise en évidence du sujet des violences conjugales et le numéro vert sera communiqué y compris sur Ulysse.

Les livraisons de PC ont repris de façon massive, cela remet une pression importante sur les CID, mais elles font face. Le taux d'équipement est d'environ 62 %. Il est plus faible encore en Guyane et en Martinique. Les plus faibles taux sont d'environ 50 % dans quelques départements.

Un message du secrétariat général a été envoyé vendredi : 1ères annonces sur les opérations de vaccination des agents, notamment en Île-de-France, en lien avec la mutuelle et en fonction des doses de vaccins. En priorité pour les collègues les plus âgés avec comorbidités.

Interventions de la CGT Finances Publiques

La CGT rappelle ses revendications de retrait des réformes et a minima leur suspension durant cette crise sanitaire.

Concernant le télétravail, nous notons enfin votre adhésion à la demande de prise en charge des frais et prenons acte qu'un forfait est en cours d'approbation.

Certains collègues dans la période se voient refuser l'emprunt de leur fauteuil de bureau, alors qu'ils ne sont pas équipés chez eux.

Comme la CGT l'a dit à plusieurs reprises, le temps est à simplifier la vie au travail des collègues (sur site ou à domicile) et non à leur compliquer la tâche.

Les oppositions à contrôle progressent, ainsi que la nervosité et parfois l'agressivité des contribuables, sans que les directions locales ne prennent suffisamment la défense des agents. Nous demandons à la DG de rappeler aux directions locales leur obligation de soutien aux agents, surtout dans cette période instable.

La CGT réitère sa demande d'appel aux listes complémentaires des concours d'agents C.

Nous rappelons notre demande d'organisation d'une HMI nationale. En cette période de crise, l'activité syndicale par la visio doit pouvoir être permise.

La CGT demande une nouvelle dotation pour les OS locales et nationales en masques, gels, etc.

Réponses de la direction générale

Nous ne sommes pas dans le cadre du PCA et nos services publics sont ouverts. Nous ne sommes pas non plus dans le cadre d'une suspension de réformes restructurations, etc. sachant que des transferts comptables sont en cours et impossibles à arrêter.

La DG va regarder la situation qui se tend en Moselle avec le problème des travailleurs frontaliers.

Un regard attentif sera porté aux livraisons des plis etc pour la campagne IR, ce sont des sujets surveillés de près.

Concernant les ASA lors d'une fermeture d'un établissement scolaire, nous sommes bien, si les conditions sont remplies, dans la situation des ASA.

Il faut pousser au maximum le télétravail dans la période. En ce sens, un monitoring plus serré sera fait.

Si l'emprunt de matériel comme le siège de bureau, etc. incite les agents à rester chez eux en télétravail dans de meilleures conditions, le DG est d'accord et fera passer le message aux directions locales.

Opposition à CF, pour le soutien nous sommes d'accord, nous referons le point avec les directions. Mais s'il existe des cas précis, il faut les faire remonter. La DG n'a pas de remontées générales sur des oppositions à contrôle fiscal.

Sur les évaluations, il faut une certaine bienveillance, sans laxisme, mais les choses ne peuvent être regardées comme en 2019.

HMI, pour le 8 avril, sur le fond la circulaire prévoit bien ce dispositif mais sur un format au niveau

du service. Nous ne sommes donc pas dans le cadre légal. Pas d'assurance que cela fonctionne techniquement, on pourrait voir à une organisation par service... Une réponse plus formelle sera faite. Cela dépend aussi de la demande précise, plusieurs solutions : déposer une vidéo préenregistrée sur les canaux, ou sans vidéo par un chat interactif, ou encore gotoweminaire, mais jamais testé à plus de 100 participants... Pas de moyens techniques à disposition pour une telle prouesse technique.

Arrivée en formation des agents C au printemps, au vu du contexte nous resterons sur du distanciel, avec équipement de tous les stagiaires. Si la situation d'ici l'été le permet, elle reprendra en présentiel.

Pour le stage probatoire, il faudra bien un tuteur identifié, même si un mixte est fait entre présentiel et télétravail.

Dotation complémentaire pour les OS locales et nationales, ce sera fait, la DG va voir comment organiser cela pour les sections locales.

La DG annonce le décès d'un collègue du Covid en Guadeloupe (le 3e à la DGFIP).

La DG précise que même si à ce jour ce n'est pas d'actualité, selon l'évolution de la situation les visio seront plus fréquentes si besoin.